

# CONFERENCE PARALLELE A LA COP24 SUR LA MIGRATION ENVIRONNEMENTALE

*Mise en application de l'article 8 de  
l'accord de Paris et de la décision  
49/CP.21*



# INVITATION

8 decembre 2018

11H30-13H00

Salle Narew

Centre international des conférences .

Plac Slawika i Antalla 1, 40-166.

Katowice, Pologne



- Dans le cadre de sa participation à la 24<sup>ème</sup> session de la conférence des parties à la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques (COP24), [CARRE GEO & ENVIRONNEMENT](#) et ses partenaires ont le plaisir de vous convier à la conférence parallèle sur la migration environnementale qu'ils organisent.
- L'évènement se situe dans le cadre des activités de plaidoyer pour l'adoption d'un statut international en faveur des réfugié.e.s environnementaux en général et climatiques en particulier.
- En effet, les migrations sont exacerbées par des raisons économiques, culturelles, politiques et environnementales. Les conséquences présentes et à venir du dérèglement climatique se feront sentir de manière accrue à travers les catastrophes naturelles telles que les inondations, les sécheresses, les tremblements de terre et les feux de brousse qui, engendreront des déplacements massifs des populations de l'ordre de 200 millions d'ici à 2050.
- Dans ce contexte, la décision 49/CP.21 entérine la mise en place d'un groupe spécial chargé d'élaborer des recommandations sur les déplacements des populations du fait du changement climatique. Une première version de ces recommandations sera présentée lors de la COP24.
- Il s'agira de porter à la connaissance de ce groupe de travail, les recommandations de la société civile en matière de migrations environnementales.

## Mise en application de l'article 8 de l'accord de Paris et de la décision 49/CP.21



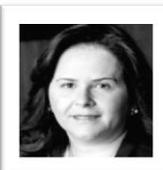
### **Modérateur : Ibrahim Mbamoko**

Ingénieur Agro Socio économiste et secrétaire exécutif de Carre Geo & Environnement, présentera le contexte politique et médiatique international sur la migration; notamment, le vide juridique justifiant le plaidoyer en faveur des déplacé.e.s environnementaux.



### **Intervenant: Atle Solberg**

Membre du groupe de travail spécial sur le déplacement, chef de l'unité de coordination de la plateforme sur le déplacement en cas de catastrophe, Chargé de suivi de l'initiative Nansen Il va présenter les travaux du Groupe de travail spécial sur les déplacements et les recommandations soumises par le Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie pour examen par les parties à la 24ème Conférence sur les changements climatiques



### **Intervenante : Maitre Ana Paula Chagas**

Maitre en Droit de l'Environnement à l'Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne. Co-fondatrice de l'association des juristes Brésiliens en Droit de l'Environnement et membre de Responding To Climate Change; parlera des défis du droit International en matière des droits des réfugié.e.s environnementaux, face à la souveraineté des Etats.



### **Intervenante : Shérazade Zaiter**

Doctorante au CRIDEAU (Centre de Recherche Interdisciplinaire en Droit de l'Environnement et de l'Aménagement Urbain). Chargée de cours à la faculté de droit de Limoges (France) et membre du Centre international de droit comparé de l'environnement (CIDCE); analysera l'un des instruments juridiques qui pourrait protéger les déplacé.e.s environnementaux, notamment le projet de convention relative au statut international des déplacé.e.s environnementaux.



### **Intervenant : Lee Kwang-Youn**

Professeur de droit à l'Université de Sungkyunkwan à Séoul. Conseiller auprès du ministre de l'environnement et membre du Centre International de droit comparé de l'environnement; réalisera une analyse critique de la notion de responsabilité commune mais différenciée et du principe du pollueur-payeur ,dans le contexte de la migration environnementale.



### **Intervenant : Dr Young Ku**

Professeur titulaire à l'Université nationale des sciences et de la technologie de Taiwan et vice-président de l'institut de recherche de Taiwan; fera part les stratégies visant à promouvoir le financement de l'adaptation et de relocalisation des populations en cas de catastrophe.



**Intervenant : Alex Shyy**, Secrétaire général adjoint du Fonds de développement et de coopération internationale, Taiwan: **Lutte contre la limitation des ressources, étape vers l'autosuffisance énergétique: cas d'un projet impliquant les réfugiés environnementaux réalisé aux Îles Marshall**

Durant la COP24,  
du 3 au 14 décembre 2018 :  
retrouvez-nous sur le stand 85  
et venez participer à notre  
exposition sur la  
migration environnementale.

### **Association Carre Geo & Environnement France**

- 32 rue Bouret 75019 Paris
- [www.carregeo.org](http://www.carregeo.org)
- [Contact@carregeo.org](mailto:Contact@carregeo.org)
- Tel : +33134260382

